



LE 6 NOVEMBRE, LES RETRAITÉ·ES DANS L'ACTION

L'urgence est à la mobilisation des retraité·es contre le PLF et le PLFSS 2026 !

Le projet de budget 2026 du gouvernement Lecornu bis reprend les mesures d'austérité du projet Bayrou et ce sont les personnes en retraite qui sont le plus visées :

- **Gel des pensions en 2026 et sous-indexation probablement jusqu'en 2030 !**
- **Suppression de l'abattement de 10 % remplacé par un forfait de 2000 euros**
- **Doublement des franchises médicales** qui frappe en premier les personnes âgées, qui sont celles qui ont le plus besoin de se soigner et représentent 43 % des personnes en ALD, l'Affection de Longue Durée remise en cause.
- **Gel de l'ASPA, l'allocation de Solidarité aux Personnes Âgées**, le minimum vieillesse des retraité·es les plus modestes.
- **Recul des services publics** (les hôpitaux subissent encore des suppressions d'effectifs.)
- Les associations, pourtant fort utiles, subissent des coupes énormes dans les aides et subventions.

L'année blanche coûtera en moyenne 350 € par an à un ménage dont la personne de référence est un·e retraité·e : 320 € de baisse de pension, 20 € de hausse d'impôt, 10 € de prestations sociales.

Ce sont les retraité·es les plus touché·es, un salarié perdra 105 €, un chômeur 180 €.

Malgré les journées d'action les gouvernements successifs s'obstinent à maintenir leur politique d'austérité. Ils re-

fusent d'augmenter les recettes de l'État et de la Sécu pour plus de justice fiscale et sociale.

Les retraité·es de nos organisations syndicales et associatives n'acceptent pas cet acharnement, quand, pendant le même temps, les plus riches continuent de s'enrichir outrageusement.

Concernant la réforme des retraites combattue depuis 2023, nous réaffirmons l'exigence de son abrogation.

Nous exigeons un budget 2026 de rupture qui réponde aux exigences du monde du travail, salariés, retraité·es, privé·es d'emploi et précaires, notamment aux revendications des retraité·es :

- L'indexation des pensions à minima sur l'inflation au 1^{er} janvier 2026.
- La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen.
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10%.
- La revalorisation des prestations sociales à minima du niveau de l'inflation.
- L'abandon du doublement des franchises médicales.
- Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire.

JEUDI 6 NOVEMBRE 2025 A 10H00

Rassemblement devant la Préfecture de Bourg-en-Bresse
Café revendicatif au Square Joubert



Manifestation à Lyon à 14h30 Place de la Comédie